

1' info

n° 277

mars
2012

Saint Brice Courcelles



méli'môme

22/03 > 07/04

A l'affiche

samedi 17 : Soirée Cabaret

p2

20 mars au 14 avril : Destination Afrique

p4

22 mars au 7 avril : Festival Méli'môme

p3

samedi 31 : À rideaux ouverts

p2



Soirée cabaret **Sergio et "DmaskMoi"**

Pleins Feux et son partenaire Urtellio Spectacles Organisation
vous proposent une soirée cabaret
le samedi 17 mars à 20h30 dans la salle des fêtes.

Au programme

un accueil musical avec Dalida et François Barisau ;
Première partie : Sergio "Clown d'or au festival international du cirque de Monte Carlo"
Spectacle d'humour et de Music-hall
Entracte musical avec Dalida et François Barisau
Seconde partie : la "Revue DmaskMoi"

Les places sont limitées, il est donc prudent de réserver au 03 26 09 07 65.

Tarif : 18€ - (moins de 14 ans : 12€)



"À rideaux ouverts" avec l'atelier chorégraphique

Représentation du nouveau spectacle de l'atelier chorégraphique : "À rideaux ouverts" **le samedi 31 mars** à 20h30 et **le dimanche 1^{er} avril** à 15 heures à la salle des fêtes de Saint Brice Courcelles. Le thème de ce spectacle comprend deux parties : en 1^{ère} partie, des comédies musicales et musiques de films dont certains extraits sont connus comme Hair, Grease, Les aventures de Rabbi Jacob, James Bond... et en 2^{ème} partie le music-hall qui comprend plusieurs tableaux : "Le music-hall" et "Fleur bleue" de Charles Trenet, "Milord" d'Edith Piaf, "C'est vrai" de Mistinguette... Les tableaux seront accompagnés de chants avec des voix en direct, de chorégraphies et de saynètes, l'ensemble sur des bandes sons.



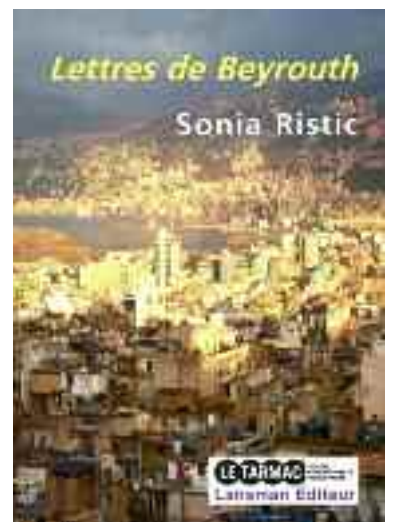
Conférence "Lumière"

L'association Nova Villa, en partenariat et en complicité avec la municipalité de Saint Brice Courcelles présente, le **vendredi 30 mars** à 18h à la Maison des Arts musicaux, Sonia Ristic. A partir de 10 ans et plus...

Sonia Ristic est une auteur(e) originaire d'ex-Yougoslavie. Elle a été la marraine de Méli'môme 2009, et a été accueillie dans le cadre du festival Reims Scènes d'Europe avec "14 minutes de danse". Cette rencontre est en lien avec la sortie du livre "Lettres de Beyrouth" publié aux Editions Lansman, chroniques écrites par Sonia Ristic entre septembre et décembre 2011 dans le cadre d'une résidence au Liban. "Au départ, ce ne devait être qu'un clin d'œil de l'auteure à l'attention de ses proches : quelques mots, quelques photos, histoire de rester en contact. Mais rapidement, les rencontres et les découvertes ont réveillé en elle le besoin d'en dire plus, de porter un regard personnel sur Beyrouth et le Liban d'aujourd'hui. Un regard d'autant plus subjectif que les histoires qui ont croisé la route de Sonia Ristic durant ces quatre mois n'ont cessé de résonner avec sa propre histoire et avec les autres lieux où elle a passé une partie de son enfance et de son adolescence".

« Passionnant et humainement émouvant ». Emile Lansman – éditeur.

Entrée libre.



Les spectacles à Saint Brice Courcelles, salle des fêtes

Samedi 24 mars à 10h et 17h
Dimanche 25 mars à 10h

“Flots, tout ce qui brille voit”

Théâtre des Confettis, Québec, Création

Théâtre, musique et arts visuels à partir de 18 mois. Texte et mise en scène Véronique Côté.

Au début, il faut marcher, suivre le petit chemin de coquillages et de pierres qui fait le tour d'une grande tente de draps. On entend des sons d'harmonica. Il y a peut-être déjà des gens dans la tente. Ça veut qu'on vienne voir. Alors on y va. On arrive. On est dans la tente et l'on est bien. Une petite mélodie nous fait battre le cœur plus lentement. La lumière est douce comme un soleil qui se couche. Un grand homme rêve à la mer. Il fait apparaître le sable et les tortues, les mouettes et les poissons, le foin, le ciel, les bateaux et le temps qui passe... Une carte postale sensible, parsemée d'images, de musique, de mots, de silences...(Séance scolaire **vendredi 23 mars** à 15h).



Dimanche 25 mars à 18h30

“L'ennemi”

Cie Art Tout Chaud, Amiens, Création

Théâtre et masque à partir de 6 ans C'est l'histoire d'un soldat seul, abandonné de tous, dans son trou. En face, il y a... L'Ennemi ! Celui qu'il ne connaît pas mais dont on l'a convaincu qu'il était le Mal. Si la guerre est bien en toile de fond, cette histoire est avant tout un questionnement sur L'Autre. La compagnie Art Tout Chaud y répond dans un esprit burlesque et poétique. Un théâtre où le masque, l'objet et la marionnette, ont leur place, dans un espace de jeu intime, spécialement

conçu pour le public invité à partager cette histoire. La création du spectacle L'Ennemi est inspirée de l'album jeunesse éponyme (texte David Cali, illustrations Serge Bloch) édité aux éditions Sarbacane avec le soutien d'Amnesty International et de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne. Spectacle accueilli avec le soutien de la DRAC Picardie. (Séance scolaire **lundi 26 mars** à 9h30).



Mercredi 28 mars à 16h

“It's raining cats and dogs”

Cie Les Escargots Aillés, Châlons en Champagne, Création
 Cirque à partir de 4 ans



Un enfant seul, dans une chambre, n'a comme seul jouet qu'un tas de tissus multicolores jonché sur le sol... À partir de cette matière et de cette forme abstraite au départ, il va créer un monde imaginaire et éphémère, dont les personnages, les situations et les choses vont se métamorphoser et se transformer à l'infini. Dans sa quête, il confronte le monde réel au monde apparent pour découvrir ce qu'il a derrière lui. Il arrive alors dans une dimension surnaturelle et inconnue... où tout peut arri-

ver, même une pluie de chats et chiens... (Séances scolaires **mardi 27 mars** à 9h30 et 14h30).

Mercredi 4 avril à 9h30 et 11h

“Globulus”

Cie Ouragane, Palaiseau
 Danse, vidéo, musique, théâtre d'objets à partir de 18 mois.

Tracer un rond a toujours une grande puissance évocatrice : délimiter un territoire, protéger, créer un tout complet, fini. Cellule, goutte d'eau, œuf, ventre arrondi de la mère, premier bonhomme, ronde, soleil, planètes... Le cercle est d'une richesse immense, symbole du cosmos, il est aussi au cœur de l'âme humaine, et de toute évidence associé à la vie. Globulus réunit la danse, la vidéo, la musique, et le théâtre d'objets. Le mouvement reste le langage privilégié, mais la voix, la percussion, les objets en mouvement, et les images s'y associent, pour créer un univers poétique et ludique où la couleur flamboie. (Séances scolaires **mardi 3 avril** à 9h30 et 15h).



Tarifs :

1 spectacle : adulte : 8 € / enfant : 4 €
 À partir de quatre spectacles (et les suivants) : adulte : 6 € / enfant : 3 €
 Spectacle petite enfance (moins de 3 ans) : 1 adulte et 1 enfant : 8 €

Réservations conseillées : Téléphone 03 26 09 33 33. ou

reservations@nova-villa.com

Les billets sont à retirer à Nova Villa (6 rue de la 12^{ème} Escadre d'Aviation, BP 453 – 51066 Reims Cedex) du lundi au jeudi de 9h30 à 12h ; de 14h à 18h / le vendredi de 9h30 à 12h ; de 14h à 17h.

DESTINATION AFRIQUE A LA BIBLIOTHEQUE



Dans le cadre de son projet "Destination Afrique" la bibliothèque a proposé aux tout-petits une animation musicale. Le percussionniste Amyd Seck, de l'association Arts et Culture de l'Afrique de l'Ouest (ACAO) est intervenu auprès des enfants avec le jardin musical. Trois parties ont ponctué la matinée : la découverte des instruments, la découverte des sons, la découverte du chant. Il leur a raconté des comptines, fredonné des chansons et des airs africains traditionnels, les a incités à toucher et essayer divers instruments afin de leur faire découvrir les sons, les rythmes de son lointain pays. C'est ainsi que Mathilde, Lucile et Eladio, avec leur maman ou mamie, ont pu manipuler les djumbés, xylophones et autres instruments de percussion mis à leur disposition sur le tapis moelleux. Il a même revisité des traditionnels de la chanson française tels que "Frère Jacques", ou "Fais dodo"... une fois que l'auditoire s'est mis d'accord sur les paroles, parfois oubliées, et le nombre de mesures ! La neige tombée la veille a peut-être découragé d'autres personnes qui s'étaient inscrites pour participer à cette expérience originale et ludique pour les petits comme pour les grands.



à venir...

Notre voyage au cœur de l'Afrique se poursuit tout au long du mois de mars et jusqu'au 14 avril :

Exposition Perles d'Afrique

présentée dans la salle du conseil de la Mairie **du mardi 20 mars au samedi 14 avril** visite libre aux heures d'ouverture de la Mairie. Venez découvrir les collections de perles de Willy Dubos rassemblées au cours de ses nombreux voyages en Afrique de l'Ouest. Plusieurs centaines de perles sous différentes formes : en collier, en vrac, sur des parures, des masques... Perles classées selon leur matière (animale, végétale, minérale, en verre, plastique) avec des indications sur leur provenance, leur histoire et leur rôle culturel, leur caractéristique et leur âge. Anciennes ou modernes, ces perles sont magnifiques et font rêver.

Conférence par Willy Dubos mardi 27 mars à 18 h 30 à la Bibliothèque.

Afin d'éveiller votre curiosité, répondre aux questions que vous pouvez vous poser, Willy Dubos vous parlera de ses voyages au cœur de l'Afrique de l'Ouest, de ses rencontres et de sa passion pour les perles.

Visite guidée par Willy Dubos samedi 31 mars à 10 h à la salle du conseil

de la Mairie. Laissez faire votre imagination en vous promenant au cœur de cette exposition. Vous y rencontrerez des marchands ambulants vous proposant des colliers colorés, éclatants, lumineux dont les provenances sont diverses. Bien souvent, ils vous juront que ce sont des trésors anciens pour vous encourager à regarder. Le plus souvent, le discours procède de la fable mais qu'importe !!!



Expo photos "Yendouma"

ayant pour thème, la vie des enfants en Afrique présentée à la Bibliothèque **du mardi 20 mars au samedi 14 avril** visite libre aux heures d'ouverture de la Bibliothèque

Vente d'objet

à la bibliothèque le samedi 31 mars

de 10 h à 17 h proposée par l'association "Les Amis de Gagna-Sénégal". L'argent récolté sera reversé aux villageois pour planter des champs de mil, installer des fours de cuisson et apporter de l'aide au quotidien, plus particulièrement auprès des enfants.



Des histoires tout simplement...

Le samedi 14 avril à la Bibliothèque

Pour clore ce merveilleux voyage, les enfants viendront écouter des histoires d'Afrique, tout simplement... Les horaires vous seront communiqués ultérieurement. *Pour ces différentes manifestations, nous vous remercions de vous inscrire à la Bibliothèque par téléphone au 03 26 87 45 26 ou par mail :*

bibliothèque@st-brice-courcelles.fr

**Mars, c'est le premier mois du printemps, saison que nous attendons tous avec impatience.
Un dicton à vérifier : « Des fleurs que mars verra, peu de fruits on mangera »**

Roman



Après quelques années passées à New York, Véra Keller retrouve le domaine familial plongé dans le chaos. Son frère est emprisonné après un attentat raté. En représailles, Vichy liquide son vignoble. Sa mère, Rose, bascule dans la folie. Quelques mois plus tôt, Reims a vu arriver le Weinfürher chargé par Hitler de fournir le Reich en champagne. Cet officier met en place une collaboration "franche et loyale" avec l'aide du préfet René Bousquet. Luttant pour sauver les siens, épaulée par Marcel, fidèle et talentueux chef de caves, Véra reçoit l'aide de l'adjoint du Weinführer, Joseph Bosch.

Roman Policier

Martin Molin accompagne sa petite amie Lisette sur l'île de Valö pour une réunion de famille juste avant Noël. Mais au cours du premier repas, le grand-père, un magnat industriel, meurt étouffé, juste après avoir annoncé à ses enfants qu'il les a déshérités. Martin se rend vite compte qu'il a été assassiné au cyanure. Une tempête de neige fait rage, l'île est isolée du monde et Martin décide de mener l'enquête. Offrant une pause à Erica Falck, Camilla Läckberg tisse un polar familial délicieusement empoisonné.



Récit



C'est l'histoire d'une femme qui a traversé une montagne seule quand elle était enfant et qui en a soulevé mille depuis. Chekeba Hachemi est née en 1974 à Kaboul dans une famille bourgeoise et influente. Elle a onze frères et sœurs. Son père était gouverneur. Un homme proche du peuple, mort quand elle avait deux ans, mais qui a toujours incarné son modèle. À l'âge de onze ans, afin de fuir l'occupation soviétique, Chekeba va traverser seule la passe de Khaibar avec un passeur menaçant. Onze jours de terreur, qui lui ouvriront les yeux sur la réalité de la violence.

Ados dès 12 ans

Lise et Cari sont inséparables depuis la petite enfance. Cari vient de changer de collège et se montre moins disponible. Même le Pays de verre, au fond du jardin, où ils passaient des heures à écrire des histoires, semble avoir perdu son attrait. Lise devient amie avec Miranda, délurée et meneuse. De son côté, Cari semble très accaparé par un nouveau copain, Paul. Lors d'une sortie à quatre, une grosse dispute éclate entre les deux garçons. Plus tard, Lise retrouve Cari en sang. Il a entièrement détruit sa collection de verreries.



B.D. Jeunesse



Si vous les aimez autant qu'elles s'aiment, vous allez les adorer ! Jenny et Vicky sont les pires chipies que la Terre ait portées. Elles se prennent pour le nombril du monde et pour peu, elles le seraient vraiment. Vêtements sexy, maquillage provocateur et coiffure impeccable, partout où elles vont, les regards sont hypnotisés et la musique s'arrête. Jenny et Vicky sont prêtes à tout pour être le centre d'attraction. Leur amie, la trop grande Karine l'apprend à ses dépens lorsque Dan s'intéresse à elle. Jenny et Vicky ne sont pas du genre à accepter la compétition !

Des histoires tout simplement **lecture et galettes**

Ce jour-là, les enfants, à partir de 4 ans, étaient conviés à la bibliothèque pour une séance de lecture. Partagés en deux groupes, ils se sont réunis autour de Martine, Sylviane ou Laurence pour écouter des histoires sur un sujet gourmand : la galette des rois. Ils ont ainsi entendu "la véritable histoire de la galette", celle "des chevaliers à la tarte ronde", "la galette des trois" ou encore celle de la reine Pélagie cherchant un roi... Les enfants y allant chaque fois de leurs commentaires ! Mais après la séance de lecture, place à la gourmandise ! En effet, chaque séance fut suivie d'une dégustation de la fameuse galette, et, à l'heure du goûter, accompagnée de jus de fruit, elle fut bien appréciée !



Secteur jeune

Le Secteur "Jeunes" du Centre Social évolue, des nouveaux services accessibles...

Les 10-17 ans sont accueillis depuis toujours dans l'espace Le Dauphin du Centre Social. Depuis le dernier trimestre 2011, nous avons souhaité travailler avec les jeunes adultes de la commune autour d'un accueil de loisirs mais aussi une aide pour ces derniers qui seraient en difficulté sociale ou professionnelle. En ce début d'année 2012, fort de l'expérience de l'année dernière, et en accord avec la Mairie, le secteur Jeunes va trouver un fonctionnement différent. Les 10-17 ans continueront d'être accueillis dans l'espace le Dauphin pour les mercredis, les petites vacances et l'été. Nous ouvrirons aussi un accueil en fin de journée, pour les 14-17 ans, les mardis, mercredis et vendredis soirs (de 17h à 19h30) et un samedi par mois autour d'activités structurées. Pour ce qui est des jeunes majeurs (18-25 ans, et éventuellement 16-17 ans avec un accord parental), un accueil à la Maison de la Jeunesse s'est mis en place à partir de mi-février. Cet accueil a deux vocations :

- Un temps d'accueil en soirée permettant détente, rencontre, construction de projets, échanges.... À la Maison de la Jeunesse, les lundis, jeudis et vendredis de 17h à 20h, ainsi qu'un samedi par mois de 16h à 23h.
- Un temps d'accueil individuel qui a pour objectif d'apporter un soutien à de jeunes mineurs en le mettant en relais avec les services appropriés à leur problématique : emploi, santé, écoute... L'idée principale est de trouver des solutions concrètes et ne pas laisser les jeunes sans soutien. Ce temps peut aussi accueillir des parents accompagnés de leur adolescent. Cet accueil se fait à la Maison de la Jeunesse, les lundis, jeudis et vendredis, de 13h45 à 16h30, et sur rendez-vous pour d'autres temps. Le Point d'accueil Information Jeunesse (PIJ) sera transféré dans la Maison de la Jeunesse et ouvert sur les mêmes temps d'ouverture que la structure. Pour rappel, il est un espace d'information et de documentation sur la vie quotidienne et les droits, il est disponible et mis à jour sur des sujets tels que : formation professionnelle, emploi, sport, santé, culture,

loisirs,... Le programme d'activités des différents lieux est disponible sur place, n'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations au 09.64.16.58.00.

Secteur enfance

Relais assistantes maternelles

Le relais assistantes maternelles met en place des animations en direction des assistantes maternelles et des enfants dont elles ont la garde, les lundis et jeudis de 9h à 10h dans les locaux de l'espace Jacques Brel. Ces



temps de rencontres permettent aux assistantes maternelles de se rencontrer, d'échanger sur leur pratique professionnelle avec l'appui d'un professionnel. Les activités d'éveil proposées aux enfants permettent une première socialisation mais aussi de développer les différents sens ainsi que la motricité. Le planning des activités sera disponible début mars au secrétariat du FPT/CSEC, situé 9 place Jacques Brel. Ces animations sont gratuites mais il est nécessaire de s'y inscrire préalablement. Mme Séverine Ragot sera absente du 19 mars au 10 mai. En son absence, les activités d'éveil seront maintenues, vous serez accueillis par Madame Sandrine Poinot. En ce qui concerne les demandes administratives (contrat, calcul mensualisation, recherche de mode de garde...), vous pouvez vous adresser auprès du relais de la CAF de la Marne situé 20-22 rue du Ruissellet à Reims (03.26.79.15.47).

Atelier citoyenneté

Concours de dessins au centre social ! Les enfants de l'atelier citoyenneté ont mis en place un concours de dessins sur le thème de "La Paix et la Non-violence". Ce concours récoltera les dessins jusqu'au 30 Mars 2012 et vise tous les enfants qui fréquentent le Centre Social. Dans un premier temps,



ce concours doit permettre aux enfants d'exprimer leurs sentiments face à la violence dans le milieu scolaire, périscolaire ou familial. Guidés par l'équipe pédagogique, les enfants pourront trouver des solutions durables afin d'éviter ces violences, qui semblent de plus en plus présentes dans leur quotidien.

Dans un deuxième temps, ce concours aboutira à un vote démocratique où chaque enfant, muni de sa carte d'électeur, ira voter comme un adulte dans un isolement pour le dessin qu'il préfère. En pleine élection présidentielle, ce vote aura pour principe de sensibiliser les enfants au vote et à la notion de démocratie. Chacun pourra s'exprimer et défendre son avis par le biais du vote. A l'issue de ces votes, un dépouillement sera organisé et récompensera les 6 meilleurs dessins. Le plus important c'est que les enfants prennent conscience de ce que respect et solidarité signifient et que devenir citoyen commence par là !

Conseil des enfants



Dans de nombreux pays, les hommes ont un accès limité aux soins. Les personnes (adultes et enfants) qui ont des problèmes de vue ne peuvent pas acheter des paires de lunettes. C'est pourquoi, le conseil des enfants, propose à toutes les personnes qui le souhaitent de faire don d'anciennes paires de lunettes. Un geste de solidarité qui ne coûte rien et qui apporte beaucoup. Les dons peuvent être déposés au Centre Social, 9 place Jacques Brel. Fin de la collecte le 19 avril 2012.

Loisirs de proximité

Les loisirs familiaux de proximité s'adressent aux familles de la commune de Saint Brice Courcelles. L'enfant doit être accompagné de ses parents ou de l'un d'entre eux ; à défaut, il peut être accompagné d'un adulte référent : un grand parent, un adulte digne de confiance ayant à charge partiellement ou totalement l'enfant. Par contre, la présence d'un ou des parents exclut d'autres adultes (grands parents). Les familles doivent être allocataires (avoir un numéro CAF) et fréquenter les activités du FPTCSEC.



Week end dans les Vosges, les 24 et 25 Mars.

Il reste encore de la place !!!!
Se balader, se reposer, respirer le grand air, aller patiner et manger des spécialités montagnardes, voici les grandes lignes du programme pour ce week-end à la montagne. Nous serons hébergés dans un gîte à Xomrupt près de Gérardmer. Renseignements et inscriptions auprès de Mathilde depuis le 7 Février. Tarifs (possibilité de régler en plusieurs fois) : 27 euros par adulte et 22 euros par enfant. Le prix comprend le transport en bus, les repas pris au gîte et le repas du dimanche midi au restaurant (hors boissons) ainsi que la nuit au gîte et l'entrée à la patinoire. Reste à votre charge le repas du samedi midi (vous pouvez prévoir un pique nique), et les goûters des enfants. **Attention** le nombre de places est limité !! Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à Mathilde ou Séverine au centre social.



activités loisirs 3-10 ans

Pour les moins de 6 ans :

Mercredi 14 : Accueil d'arrivée : Sieste ou petits jeux



+ de 4 ans : Pâte à sel et danse
- de 4 ans : bricolage et jeux d'expression

Accueil de départ : petits jeux d'intérieur

Mercredi 21 : Accueil d'arrivée : Sieste ou petits jeux d'intérieur

+ de 4 ans : Finition pâte à sel et danse + chants

- de 4 ans : bricolage et jeux de construction

Accueil de départ : petits jeux d'intérieur

Mercredi 28 : Accueil d'arrivée : jeux de société et bricolage

Pour les + et - de 4 ans : Grand jeu sur le thème du cinéma

Accueil de départ : petits jeux d'intérieur

Pour les plus de 6 ans :

Mercredi 14 : Accueil d'arrivée : jeux de société et bricolage

Au choix : cuisine ou street hockey

Activité collective : la chasse à l'homme

Accueil de départ : jeux de société

Mercredi 21 : Accueil d'arrivée : jeux de



société et bricolage

Au choix : fabrication d'un bilboquet ou chameau chamois

Activité collective : "Poule, renard, vipère".

Accueil de départ : jeux de société et bricolage

Mercredi 28 : Accueil d'arrivée : jeux de société et bricolage

Grand jeu sur le thème du cinéma

Accueil de départ : jeux de société



recherche d'animateurs

Le Foyer Pour Tous Centre Social Educatif et Culturel recherche des animateurs. L'équipe du Centre Social accueille des enfants durant les temps périscolaires, les mercredis et les petites vacances. Pour mener à bien ses missions d'animation et d'éducation, elle dispose d'une équipe solide d'animateurs professionnels qui est complétée par des animateurs occasionnels. Nous souhaitons renforcer



cette équipe d'animateurs occasionnels, pour plusieurs raisons. D'abord il est dans nos missions d'aider à la formation et à l'accueil de jeunes adultes en les accompagnant vers des formations, notamment le BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur). Ensuite, l'engagement des jeunes dans l'animation des plus petits est une véritable école de la vie, une pré-formation à l'entrée dans la vie active et à la prise de responsabilités. Ensuite, cela permet aux jeunes animateurs de se faire une "petite pièce" et d'accéder de manière privilégiée à une formation reconnue. C'est pourquoi, le Centre Social recherche des animateurs volontaires, n'hésitez pas à nous contacter au 09.64.16.58.00.

Permanence assistante sociale

Mme Bordes assure des permanences dans les locaux de l'Espace Jacques Brel. Si vous souhaitez la rencontrer, elle sera présente les jeudis de 9h30 à 11h.

L'arbre roux en maternelle

Ce matin-là les enfants de l'école maternelle avaient rendez-vous avec "L'arbre roux", spectacle de marionnettes de la Compagnie des Trois Chardons. Installés par le comédien par ordre de taille, afin que chacun puisse bien voir, les enfants l'ont suivi dans ses aventures. L'arbre roux abrite toute une population de petits animaux comme la belette, l'écureuil, les abeilles, le corbeau, le pivert. Mais voilà que surgit un bûcheron avec sa hache qui se met en tête d'abattre l'arbre. Une seule chose pourrait l'en empêcher : la pluie. Guidés par le comédien, les enfants imitent le bruit de la pluie en tapotant dans leurs mains... et ça marche le bûcheron s'en va... mais il va revenir... Apeurés les petits animaux quittent leur abri.



Comment faire pour arrêter le bûcheron et faire revenir les animaux ? Que les enfants imitent tour à tour les animaux, toujours guidés par le comédien. Le subterfuge réussit, tous les animaux reviennent, chaque fois applaudis par les enfants. Vaincu, le bûcheron s'enfuit définitivement. Spectacle interactif où enfants et enseignants "les grands du fond", ont volontiers participé et où tout le monde a bien ri. Le comédien, à la stature de... bûcheron, barbe noire et grosse voix a ensuite appris la chanson du bûcheron aux enfants et tous ont chanté ensemble avant de se séparer. Ce spectacle illustre le travail réalisé en classe sur le cycle des saisons, après les sorties en forêt.

Les CM2 jouent Knock

Librement adaptée de la pièce de Jules Romain, "Knock" a été interprété par les élèves du CM2 de Mme Pillu, en exclusivité pour leurs parents, dans l'auditorium de la maison des arts musicaux. Le Docteur Parpalaid, surnommé Ravachol par les habitants du village, laisse sa place au jeune Docteur Knock. A son arrivée, celui-ci appelle le tambour du village pour informer les habitants des consultations gratuites un jour par semaine et l'insti-



tuteur pour les instruire sur les microbes, germes et virus... Une des répliques de la pièce "Ca vous chatouille ou ça vous gratouille ?" a jadis été immortalisée par Louis Jouvet. Avec Danièle Lebaigue, animatrice théâtre au Centre Social, les enfants ont travaillé sur ce projet depuis le mois d'octobre à raison d'une heure et demie par semaine et c'était un moment important pour eux. Il y a eu l'apprentissage des textes, bien sûr, mais aussi la diction, l'articulation afin d'être bien compris de tous, les repères dans l'espace. Travail d'expression aussi, naturelle chez les uns, plus difficile chez d'autres qui ont pu mesurer leur progrès et prendre confiance en eux. Ensuite, il y a la rigueur du "live", le respect du partenaire, du public. Les enfants ont bien joué, ils y ont pris du plaisir et peuvent être satisfaits. Le public, indulgent et conquis d'avance, les a vivement applaudis.

Assemblées Générales.....9

Les Toujours Verts toujours actifs !

C'est en présence de M. le Maire, de la Présidente du centre social, de M. Laurent Deutsch, nouveau directeur du centre social et de ses nombreux adhérents que s'est tenue l'assemblée générale du club 3ème âge, "Les Toujours Verts". Présidente depuis 10 ans, Nicole Dumotier n'a pas souhaité se représenter à ce poste. Durant ces années, elle a, sans relâche, développé les activités du club : voyages, après-midi crêpes, galette des rois, repas, sorties, gym douce, concours de belote... tout en maintenant une bonne trésorerie et, comme elle tient beaucoup à le préciser, avec l'aide de son équipe, tous bénévoles, disponibles, assidus et dévoués. Le nouveau bureau se compose donc maintenant de Jean-Pierre Nérenhausen, président ; de Danièle Rabault, vice-présidente et trésorière, faute de candidat et à la demande du nouveau président (avec l'accord unanime de l'assemblée, rien dans les statuts ne s'y opposant) ; Colette Berquet, trésorière adjointe ; Michelle Dupuis secrétaire, et les membres, Claudine Abad, Ginette Durieux et Jacques Dumotier, responsable de la partie billard. Compte tenu de son évolution, des ses nouvelles activités, de celles qui seront encore impulsées par le nouveau président, le club va être amené à retravailler ses statuts qui datent de 1976 et ont été revus en 1998. Ce sera l'occasion d'un travail, d'une réflexion commune avec le centre social dont le club fait par-

tie intégrante, comme les autres associations bricocorceliennes. Chacun souligne la bonne entente et la cohésion du club. C'est le moyen de réunir des personnes heureuses de se retrouver, de créer un lien social en proposant des rendez-vous réguliers et éviter ainsi la solitude et le repli sur soi. Les adhérents du club se retrouvent tous les mardis après-midi dans les locaux du Foyer pour Tous/Centre Social rue Pasteur pour des parties de scrabble, de belote, de billard... ou simplement pour passer un moment ensemble.



Club philatélique toujours dynamique



L'assemblée générale du club philatélique s'est tenue en présence de M. Lescouet Maire, de Mme Joaquim directeur d'établissement de la Poste et de près de 80% des adhérents. Bien que 2011 fut, d'après Luc Perlot le président, une année calme, le club n'en a pas moins organisé ou participé à de nombreuses manifestations. La plupart seront reconduites en 2012 et l'année a démarré fort puisque dès le 2 février, le club organisait un bureau temporaire à l'office du tourisme de Reims à l'occasion du centenaire de la naissance de Marin La Meslée. En mars, participation au 25ème anniversaire des Belles Champenoises au parc de Champagne où un bureau temporaire sera également mis en place. En septembre, participation au

Chrono Champenois à Bétheny ; une autre participation est également prévue en septembre mais est encore en discussion actuellement. En octobre, ce sera la bourse toutes collections organisée par le club à la salle des fêtes de Saint Brice Courcelles. Il y aura aussi la participation à Amicarte 51, aux bourses de Bazancourt, de Fismes ; les voyages au salon du timbre et de l'écrit au parc floral de Vincennes en juin et au salon d'automne en novembre à l'espace Champerret à Paris. 2012 verra la création d'une commission commune aux club philatélique Bricocorcellien et la Société Timbrophile de Reims. Cette commission permettra de resserrer les liens entre les deux clubs, mais aussi, par exemple, de regrouper les commandes. Encore beaucoup d'énergie à déployer en 2012 ! Pas de question diverse mais une proposition d'un adhérent concernant la bibliothèque du club : l'achat du "COB", catalogue des timbres belges. Plusieurs personnes étant intéressées, la proposition a été adoptée. Mme Joaquim assure toujours le club du soutien de la Poste, que ce soit pour l'accompagner ou le dynamiser et le Président de préciser que, depuis la première assemblée générale, la Poste a toujours été représentée. M. le Maire se réjouit de la vitalité du club qui attire toujours de nouveaux adhérents, "sa réputation étant à l'image de son dynamisme, toujours entreprenant, toujours avec un coup d'avance". Un membre étant à renouveler au CA, la candidature de M. Lengrand a été adoptée. L'assemblée générale s'est ensuite clôturée par le traditionnel pot de l'amitié.

Comité de Jumelage soirée toujours réussie

Le traditionnel dîner dansant organisé par le Comité de jumelage s'est déroulé en soirée le dernier samedi de janvier. Ce sont plus de cent convives accompagnés de leurs invités Anglais qui se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour une soirée festive et conviviale. Sous la direction du maître de cérémonie Jean-Claude, une excellente potée a été servie par les membres du Comité. Afin que la digestion de ce repas puisse se faire rapidement, le DJ a su se montrer efficace mêlant habilement tous les styles de danse, afin que toutes et tous puissent se lancer sur la piste. De la Tarentelle au jerk, au rock via le Madison, twist en passant par la valse, le tango et le disco pour finir avec le zouk... Tous les rythmes ont été évoqués. La nouvelle association "Ya K Danser" est venue en force. Ses membres ont pu réviser à tout loisir leurs classiques et commencer à pratiquer les musiques des années soixante et soixante-dix. En bref, une soirée réussie. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année 2013.



Assemblée Générale des Croq'Notes



Après un moment de grande convivialité avec les remerciements chaleureux du président Jean-Pierre Nivois envers tous les présents, l'assemblée générale de la chorale "Croq'Notes" s'est déroulée face à un public venu nombreux. L'année 2011 a été très remplie. Il aura fallu l'attention de tous pour être performant tout au long de la saison. Avec quatre nouvelles recrues, le

nombre de choristes reste stable ce qui va permettre de chanter dans de bonnes conditions si chacun respecte la devise du président : "assiduité, travail et silence dans les pupitres". Car 2012 s'annonce tout aussi chargée avec notamment la célébration de nos trente ans d'existence. Des comptes en parfaite santé autorisent, en ces temps de récession économique, de maintenir une cotisation à 12 €. Une bonne nouvelle qui a ravi tout le monde. Les prestations payantes nous font vivre mais il est difficile d'en trouver. Toutefois, avec cinq mariages nous avons rempli notre objectif. Seulement, il a fallu se mobiliser pendant les grandes vacances ce qui n'est guère facile pour honorer des messes de qualité. Dans son discours d'ouverture, le président met en exergue le déplacement, en juin, à Doué la Fontaine (Maine-et-Loire). Une

rencontre qui fut une réussite tant du point de vue vocal qu'amical. La projection d'un diaporama retraçant cette sortie a replongé choristes et conjoint(e)s, invités pour l'occasion, dans des moments de pur bonheur. Après la nomination de deux membres d'honneur, Geneviève Garnier et Pierre Ottemer, les interventions de Marianne notre chef de chœur, M. Allard président de Saint Brice Harmony, Mme Gérardet présidente du Foyer pour tous et M. Lescouet maire de Saint Brice Courcelles, nous avons partagé un autre moment sympathique autour du verre de l'amitié. Dernière nouvelle : création du site Internet de la chorale (dans quelques mois sur Google) que vous pouvez d'ores et déjà visiter à l'adresse suivante :

<http://choralecroqnotessbc.jimdo.com>

Après-midi crêpes pour les Toujours Verts

Judi 2 Février, le Club a organisé un après-midi "crêpes-cidre" à la petite Salle des Fêtes. A 14h, les adhérents qui le souhaitaient ont pu venir jouer à leurs jeux préférés. Nous étions 42. Des boissons gratuites ont été proposées. A 16h, des crêpes bien chaudes ont été servies accompagnées de cidre ou d'une boisson au choix. Chacun a pu choisir parmi les confitures et gelées variées ou du sucre pour déguster leurs crêpes. Crêpes et confitures ont été confectionnées par notre nouveau Président, Jean-Pierre Nérenhausen, qui a été chaudement complimenté et remercié par tous. Puis, rassasiés, les joueurs ont repris leur activité. Vers 18h, tout le monde est reparti, heureux d'avoir passé ce bon moment de convivialité et d'amitié dans une ambiance chaleureuse.



Connaître, protéger, gérer, valoriser le patrimoine naturel

À quelques kilomètres de notre ville, en plein cœur des marais des "Brouilles" M. Christophe Maréchaux agriculteur et entrepreneur de travaux agricoles, s'est engagé dans un partenariat avec le Conservateur du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne et le S.I.A.BA.VE pour gérer plus de 60 hectares de marais dont cinq sont encore plantés de peupliers. Depuis 2008 Christophe Maréchaux propriétaire des lieux, le S.I.A.BA.VE et le conservatoire ont mis en œuvre différents travaux de gestion afin de restaurer l'état hydrique du marais et favoriser les habitats de nidifications pour de nombreux oiseaux. Le site présente un fort intérêt botanique : plus de 113 espèces végétales dont certaines sont protégées comme la "Grande Douve". Le marais est également un paradis pour la faune : hérons, bécasses, faisans, martin pêcheurs, grands butors, grandes aigrettes, vanneaux, canards et de nombreuses espèces de passereaux sont présents. Les chevreuils, sangliers sont les hôtes classiques de ces lieux. Pour l'entretien, le conservateur a proposé dans le plan de gestion, la mise en place d'un pâturage. Depuis le printemps 2011, deux parcs de pâturage accueillent maintenant quatre vaches Highlands Cattle. Ces vaches sont adaptées à ces milieux rudes. Leurs ongles palmés et leur poids léger leur permettent de ne pas s'enfoncer dans la tourbe humide. Ces vaches rustiques occupent toute l'année le marais. Les températures de cet hiver ne les ont pas affectées. Elles permettent ainsi de limiter l'envahissement du site par les saules et les graminées sociales. Le comité environnement proposera une "Ballade découverte" au printemps prochain aux habitants et si possible aux enfants des écoles.



Le bulletin des marais

L'exploitation de la peupleraie de marais est toujours en cours. Le bois de ces peupliers sera transformé en produit aggloméré par une entreprise italienne. Quant au bois mort il devrait être réduit en copeaux et servira d'humus. Une nouvelle plantation est déjà en cours de réalisation. Pour information et pour rassurer les jardiniers du secteur, une étude est en cours concernant la réfection partielle de ce chemin.



Des jardiniers écologistes et particulièrement économes ! Des locataires ont décidé de remettre en état la clôture de leur parcelle à moindre coût. Avec la récupération du bois de palettes, ils ont remis en état les abords de leur jardin. Une peinture ou lasure de couleur complètera cet ouvrage.

Les déchets verts un "trésor" méconnu

Tontes, tailles, branchages, herbes peuvent être portés en déchetterie et si possible transformés en compost pour les personnes faisant du jardinage... L'accès aux quatre déchetteries de Reims Métropole est gratuit pour les particuliers. La déchetterie la plus proche de notre commune est située rue Marcel Dassault à Tinquieux, une autre est à Saint Brice Courcelles, chemin des temples. Pour les personnes le souhaitant, Reims Métropole peut les aider dans leur démarche et leurs proposer des composteurs à tarifs préférentiels (de 15 à 20 euros selon les modèles). Le composteur est livré, installé et les premiers conseils apportés. Les jardiniers ayant leur parcelle dans le cadre d'une association, locataires ou propriétaires peuvent aussi bénéficier d'un composteur individuel. Les personnes intéressées peuvent contacter "Tri Info" au 03 26 02 90 90 service collecte des déchets, 7 ter, rue Armonville à Reims.



Audition de l'école de musique



Parents, familles et amis sont venus nombreux dimanche 29 janvier après-midi à l'audition musicale proposée par l'école de musique de Saint Brice Courcelles-Champigny. Le Foyer rural de Champigny était comble pour l'occasion. Les élèves ont chanté, joué en solo, en duo ou trio, à la guitare, au piano, au violon, clarinette, saxophone. Ils ont interprété du Bach, du Chopin, ou encore "le Poinçonneur des Lilas" devant parents et amis lors de cette prestation dédiée au partage et à la convivialité. Après la musique, tout le monde échange autour de gâteaux faits par chacun, seuls les élèves restent relativement silencieux... ils passent de pâtisseries en... pâtisseries ! Merci à l'ensemble des présents qui, par les liens établis avec chacun, donnent du sens à notre école.



Pleine Nature aux alentours de Pévy

En ce dimanche enneigé et bien froid de février, seuls huit courageux randonneurs, dont seulement deux messieurs, ont osé braver la bise hivernale frisant les -10° pour une balade de 8,260 km. En co-voiturage, ils ont rejoint Pévy où les véhicules les ont attendus. Après le traditionnel changement de chaussures et l'emmitoufflage de rigueur, les voilà partis, plein est, vers les hauteurs de Pévy et cap sur Montigny sur Vesle. Un casse-croûte bien réconfortant a été apprécié à l'orée du bois du Goulot.

Après un cheminement à travers plaines et vignes, via les lieux-dits de l'En Culette, des Tavernes, des Chevreux, les randonneurs ont pu visualiser la situation d'un hôpital de campagne lors la grande guerre matérialisé sur une borne explicative. C'est d'un pas tranquille, malgré le froid toujours aussi vif, qu'ils ont rejoint le lavoir de Pévy où ils se sont réchauffés aux rayons du soleil et à l'abri du vent. Arrivée ensuite aux véhicules et, peu après, dans la chaleur de leur foyer, satisfaits de ce grand bol d'air revigorant.



Pompiers de Saint Brice Courcelles Manœuvre A.R.I

Dimanche 5 février et samedi 11 février au matin les pompiers de Saint Brice Courcelles étaient en manœuvre à la résidence Roux à Reims dans les bâtiments qui sont voués à la destruction. Vous allez découvrir des photos des manœuvres A.R.I (Appareil respiratoire isolant). L'ARI est un appareil essentiel pour la pénétration dans des locaux enfumés ou toxiques. Les ARI utilisés par le centre sont des mono bouteilles avec bouteille d'air de capacité de 9L (d'eau) avec de l'air à 300 bars. Ainsi, la bouteille contient 2 700 L d'air. Il permet d'apporter de l'air pur au sapeur-pompier l'utilisant. L'ARI est l'organe de survie du sapeur-pompier qui est engagé pour la recherche de victime en milieu enfumé ou toxique ou



Binôme équipé d'A.R.I.



masque A.R.I



F.P.T.L

l'extinction d'un incendie en milieu clos. Dans le FPTL (fourgon pompe tonne léger) de Saint Brice Courcelles nous avons donc 4 A.R.I. Toutes interventions sous A.R.I se font par binôme (un groupe de deux sapeurs-pompiers).

Conseil Municipal séance du 20 janvier

Le registre des délibérations est consultable en Mairie
Les membres du Conseil Municipal ont été appelés à délibérer sur les affaires suivantes :



- > Ouverture anticipée de crédits d'investissement,
- > Rapport de la Chambre Régionale des Comptes,
- > Récapitulatif des marchés passés en 2011,
- > Reprise de voiries : rue Dr Schweitzer et Impasse de la Vesle,
- > Subvention exceptionnelle au Foyer pour Tous/Centre Social Educatif et Culturel,
- > Rapport 2011 sur le prix et la qualité du service public eau-assainissement,
- > Compte-rendu des délégations faites au Maire.

Jury de nez bilan et candidature

Mis en place voici un an, l'observatoire des odeurs, le "jury de nez" est composé de riverains et d'exploitants volontaires sur les zones de Saint Brice Courcelles, Saint Thierry, la Neuville et Reims nord/ouest, chargés de consigner via un site internet dédié ou un serveur vocal, leurs observations olfactives en précisant le moment de la journée, les caractéristiques de l'odeur et son éventuel caractère gênant. Son objectif est de quantifier les odeurs et de surveiller les éventuelles nuisances, alerter les gestionnaires des sites, établir une relation de cause à effet, proposer des solutions correctrices, mettre en place un outil de communication. Chaque panéliste effectue son observation depuis son lieu d'habitation ou son lieu de travail, reporte sur un questionnaire le type d'odeur, son intensité, la gêne occasionnée. Ces observations sont spontanées ou planifiées. En une année d'observation il ressort que deux mois apparaissent plus "odorants" que les autres : le mois d'août (période des épandages) et le mois d'octobre (brouillard et humidité) et que l'odeur majoritairement ressentie (61%) est l'odeur de feu/fumée. Globalement, l'impact des boues issues de la station d'épuration, principalement ressenti sur la Neuville, est faible (moins de 5%).



Afin de confirmer ou d'infirmer ces résultats, l'observatoire des odeurs se poursuivra en 2012. **De nouveaux volontaires sont donc recherchés.**

Les personnes intéressées doivent s'adresser en mairie qui transmettra au Pôle du développement économique, urbain et culturel, Direction du Développement Durable, de Reims Métropole. Dans les premiers retours du questionnaire Agenda 21, quelques personnes ont fait remarquer qu'elles subissaient ce type de nuisance. Nous les sollicitons fortement pour qu'elles participent à ce jury de nez car, hélas, très peu de Bricocorcelliens sont actuellement inscrits dans ce dispositif et sans cela il nous sera difficile d'agir.

Retour sur une panne de chauffage

Suite à des températures exceptionnellement basses (-19°C), des canalisations ont gelé et pendant le week-end une vanne s'est rompue. L'eau du circuit de chauffage s'est libérée, créant un court circuit et grillant deux pompes. Les chaudières s'étant mises en sécurité, le matin du lundi 6 février il ne faisait plus que 9° dans certains bâtiments. Malgré l'intervention rapide des services techniques qui ont pu remettre en fonction l'une des deux chaudières, cette seule chaudière a mis une bonne demi-journée pour faire remonter la température à un niveau normal dans l'école Kergormard 1, la bibliothèque municipale, le Claé et le restaurant scolaire. Le problème fut totalement réglé le vendredi, dès que les nouvelles pompes furent reçues et installées.

AGENDA 21 avez-vous répondu?

L'équipe communale remercie les concitoyens ayant pris le temps de répondre au questionnaire de L'Agenda 21 distribué dans l'Info du mois de février. En effet, plusieurs réponses ont été remises en mairie. Les informations récoltées sont précieuses et permettront de mieux connaître les habitudes et les attentes des Bricocorcelliens dans le domaine du développement durable. Il vous reste encore quelques jours pour ajouter votre contribution à cette consultation.... venez en mairie sans tarder, des exemplaires vierges vous y attendent car chaque membre d'un même foyer peut répondre.



Construction nouvelles règles

Vous envisagez de construire ou de modifier une construction existante à compter du 1^{er} mars 2012. Votre demande d'autorisation d'urbanisme doit être sollicitée en nouvelle surface constructible : la "surface de plancher".

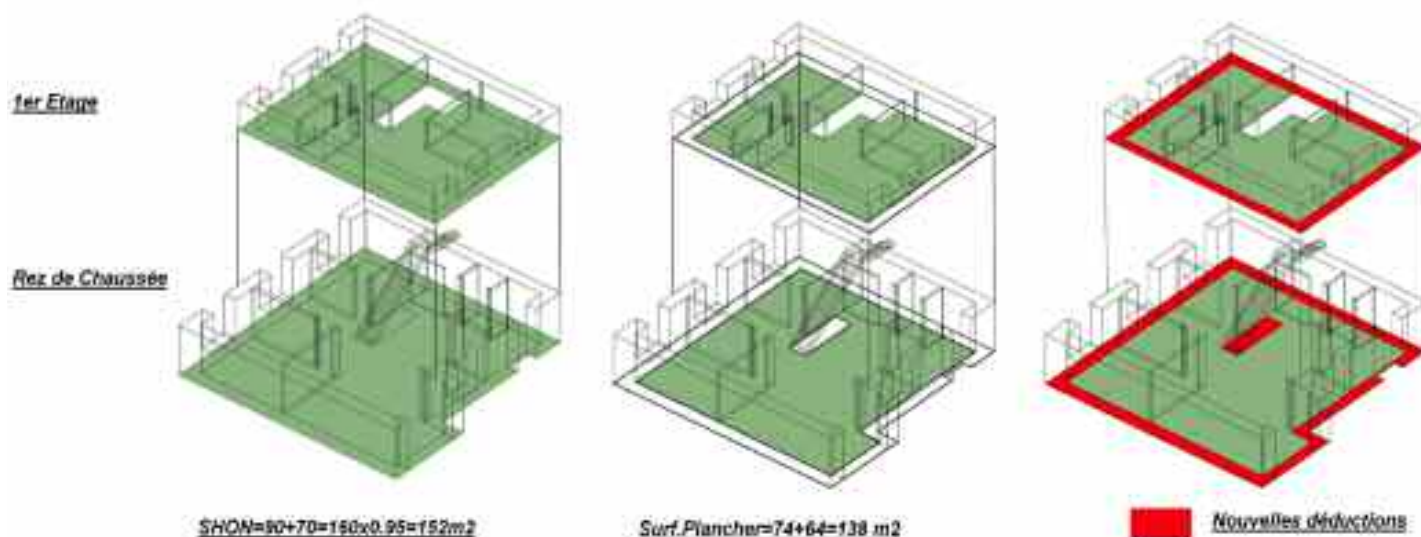
• Qu'est-ce que la surface de plancher ?

Votre demande d'autorisation d'urbanisme doit comprendre une seule et unique surface, "la surface de plancher", qui sert de référence pour l'évaluation des droits à construire mobilisables dans le cadre de votre projet de construction ou d'extension.

Cette surface se substitue automatiquement à la surface de plancher hors oeuvre brute (SHOB) et à la surface de plancher hors oeuvre nette (SHON) y compris dans les documents d'urbanisme comme le PLU.

• Quelle superficie prendre en compte pour calculer la surface de plancher de votre projet ?

La surface de plancher de votre projet de construction est égale à la somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert sous hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre. Cette surface est calculée à partir du nu intérieur des façades l'épaisseur des murs extérieurs n'étant pas comptabilisé. Si votre projet comporte des techniques d'isolation thermique extérieures telles que les murs épais ou les doubles parois, les surfaces de construction ainsi créées ne diminuent pas vos droits à construire. Cette nouvelle surface constructible répond donc à l'exigence de performance énergétique des constructions posée par le Grenelle Environnement. Elle est aussi, pour cette raison, inférieure à la SHON.



• Comment déterminer, à partir du 1^{er} mars 2012, si votre projet est soumis à permis de construire ?

Vous devez connaître emprise au sol de votre projet de construction ou d'extension pour déterminer si vous devez solliciter un permis de construire ou déposer une déclaration préalable et si vous êtes tenu de recourir à un architecte. "L'emprise au sol" est la superficie résultant de la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus.

Elle comprend :

- l'épaisseur des murs extérieurs, matériaux isolants et revêtements extérieurs compris ;
- les éléments en débords de la construction : auvents, acrotères, bandeaux, corniches, marquises etc ... ;
- les éléments en surplomb de la construction : balcons, loggias, coursives etc...

• Votre projet est-il soumis à permis de construire ou à déclaration préalable ?

Dans le cas général, votre projet sera soumis à permis de construire dès lors que son emprise au sol **ou** sa surface de plancher est supérieure à 20 m². Vous aurez simplement à déposer une déclaration préalable si l'emprise au sol **ou** la surface de plancher de la construction est comprise entre 5 m² et 20 m². Votre projet sera dispensé de formalité si son emprise au sol **et** sa surface de plancher sont inférieures à 5 m².

Dans les zones urbaines du PLU, une simple déclaration préalable est requise pour tous projets d'extension d'une construction existante créant une emprise au sol **ou** de surface de plancher comprise entre 20 m² et 40 m² inclus à la condition que la construction totale après travaux ait une emprise au sol **et** une surface de plancher totale inférieure à 170 m² chacune.

• Votre projet est-il soumis au recours obligatoire d'un architecte ?

Le recours à un architecte est en principe obligatoire pour élaborer le volet architectural d'une demande de permis de construire. Toutefois, si vous êtes un particulier construisant pour vous-même, vous n'êtes pas obligé de recourir à un architecte si votre projet n'excède pas 170 m² d'emprise au sol **ou** de surface de plancher.

Pour tout projet d'extension d'une construction existante soumis à permis de construire, le recours à un architecte est obligatoire si cette extension a pour effet de porter l'emprise au sol **ou** la surface de plancher de l'ensemble après travaux au-delà de 170 m².

Élections le vote par procuration

Le code électoral (art.L.71) prévoit que les électeurs absents de leur lieu habituel de vote, peuvent voter par procuration. Voter par procuration, c'est désigner un tiers électeur, dans la même commune, qui votera en ses lieux et place. Celui qui choisit un tiers électeur est le mandant, celui qui vote à sa place est le mandataire.

Qui peut voter par procuration ?

Par application de l'ordonnance du 8 décembre 2003 portant simplifications administratives en matière électorale, peuvent exercer, sur leur seule demande, leur droit de vote par procuration :

- les électeurs qui en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap ou pour raison de santé, ne peuvent être présents dans la commune d'inscription le jour du scrutin, ou de participer à celui-ci malgré leur présence dans la commune.
- les électeurs qui en raison d'obligation de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ne peuvent être présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.
- Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Qui peut-on désigner comme mandataire ?

Toute personne inscrite sur les listes électorales dans la même commune que son mandant peut être le mandataire, il n'est pas nécessaire que le mandataire soit inscrit dans le même bureau de vote. Le mandataire qui vote en France peut détenir **une seule procuration** établie en France. Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

Où et quand établir la procuration ?

L'électeur doit se présenter personnellement, muni d'une pièce d'identité, ainsi que le nom, prénom, adresse, date de naissance du mandataire, soit auprès du tribunal d'instance, place Myron Herrick 51100 Reims, soit au commissariat, 40, boulevard Louis Roederer 51100 Reims. Pour les personnes résidant à l'étranger, s'adresser à l'ambassade ou au consu-



lat de France. Si l'électeur est dans l'impossibilité de se déplacer, c'est sur sa demande, accompagnée d'un justificatif, qu'un officier de police judiciaire se déplace à son domicile. Le mandant n'a pas à présenter sa carte électorale, ni celle du mandataire lorsqu'il effectue sa demande, le contrôle des inscriptions respectives sur les listes électorales du mandant et du mandataire sera effectué par le maire. Aucun délai n'est fixé pour faire établir sa procuration, en revanche il est prudent de faire la démarche le plus tôt possible, au plus tard la semaine précédent le scrutin, de manière à ce que la mairie puisse recevoir le volet de la procuration.

Durée de validité de la procuration :

La validité de la procuration est en principe valable pour un scrutin (1^{er} et 2^{ème} tour), cependant si les circonstances établissent que l'intéressé est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote, la procuration peut être établie pour une durée d'un an à compter de sa date d'établissement.

Que fait le mandataire le jour du scrutin ?

Le jour du scrutin, le mandataire se présente dans le bureau de vote du mandant, muni de sa carte électorale et de sa pièce d'identité, par application des mesures de simplification administrative, la présentation du volet de procuration du mandataire n'est pas obligatoire.

Remise de la Carte électorale aux jeunes majeurs

Cérémonie de citoyenneté pour la remise de la carte électorale : Les personnes qui ont atteint l'âge de 18 ans et ont été de ce fait inscrites pour la première fois sur la liste électorale se verront remettre leur carte électorale par le maire, lors d'une cérémonie de citoyenneté.

Les jeunes concernés recevront une invitation. Cette cérémonie se déroulera le **jeudi 15 mars à 19h** à la mairie.



Nouvelle carte d'électeur

Dans le cadre de la refonte des listes électorales, l'ensemble des électeurs inscrits recevront par courrier une nouvelle carte d'électeur entre le 1^{er} mars et la veille du premier tour des élections présidentielles du dimanche 22 avril. Pour rappel, au moment du vote, l'électeur doit présenter sa carte électorale. S'il ne possède plus de carte électorale, il peut néanmoins voter en présentant une pièce d'identité après vérification de l'inscription sur les listes électorales.

Collège solidaire



Du 4 janvier au 10 février, le club éco-collège solidarité a organisé une collecte de pièces jaunes. Cet argent sert à aider les enfants hospitalisés partout en France, par exemple pour avoir leurs parents près d'eux, pour acheter des jeux, ou pour que la décoration soit plus gaie. Le club a récupéré 2 kg 500 grammes de pièces qui ont été déposées à la poste vendredi 11 février. Le prix du meilleur collectionneur a été remis à Terry Melin de 3^{ème}. Ne reste pas un héros solitaire : deviens un héros solidaire ! Les élèves ont créé des affiches pour les salles de classes : laquelle préférez-vous ? Les affiches sont sur le site à cette adresse, avec une maquette vierge pour en faire une vous-même :

<http://xxi.ac-reims.fr/clg-trois-fontaines/articles.php?lng=fr&pg=450>

CM2-6^{ème}-5^{ème}

qui veut titiller sa logique ?

Après plusieurs semaines d'épreuves effectuées par courrier électronique, une vingtaine d'élèves du collège et de l'école Jean Macé se sont affrontés au CDI pendant 2 heures. Les cinq premiers sont : Emilie Steffen de CM2, Julien Aubert, Nathan Moos, Jonas Topin et Romane Mika de 5^{ème}. Bravo à tous !



Voyages à venir

- Voyage en Angleterre du 19 au 23 mars pour 2 classes de 4^{ème} et une demi classe de 5^{ème}.
- Voyage à Florence du 16 au 24 mars pour 2 classes de 4^{ème}.
- Voyage en Irlande du 9 au 18 avril pour 2 classes de 4^{ème} et 3^{ème} SEGPA.



3^{ème}

comité de lecture

Les élèves sont allés en librairie découvrir le métier de libraire et choisir un livre qu'ils ont présenté à l'écrit au professeur, et à l'oral, devant la classe. Ensuite, chaque membre du comité a voté pour l'exposé qui lui a donné envie de lire le livre présenté.

Les 3 premiers sont :

- 1^{ers} ex-aequo : "Inconnu à cette adresse" de K. Taylor et "Cher inconnu" de Berlie Doherty
- 3^{ème} : "Bac and love : Mais qui aime qui ?" De Sylvaine Jaoui.

La sélection complète est à la page <http://xxi.ac-reims.fr/clg-trois-fontaines/articles.php?lng=fr&pg=370>

ASSBC Athlétisme

kid's athlé

Nous avons obtenu de très bons résultats sur les différents championnats indoor jeunes. Aux championnats départementaux indoor benjamins et minimes, 3 titres ont été décrochés, 3 médailles d'argent et 3 de bronze. Aux championnats régionaux indoor benjamins et minimes, deux titres ont été décrochés, cinq médailles d'argent et quatre de bronze. Les éveils athlétiques ont participé au kid's athlé au CREPS de Reims, plus de 200 jeunes s'y sont rencontrés. **Calendrier** : dimanche 11 mars, 10km de Witry les Reims; dimanche 18 mars, match interligue minimes à Nogent sur Oise; dimanche 15 avril : Corrida de Saint Brice Courcelles (<http://corridastbrice.over-blog.com/>)

Tous les résultats et renseignements sur les activités sont sur <http://assbcathle.over-blog.fr/>



Sports

ASSBC Hand label

Sympathique réception au C.R.E.P.S de Reims à l'initiative du comité Marne de handball. Si les résultats de l'équipe de France aux championnats d'Europe furent quelque peu décevants, ils n'avaient pas entamé l'optimisme du président Régis Saguet. Il confirma l'excellente santé du handball marnais qui progresse en licenciés (1868 à ce jour) ainsi qu'en clubs, avec la création de trois nouvelles sections (Bazancourt, St Martin d'Ablouis, Tinquieux). Ce fut également l'occasion de remettre les "labels" aux écoles de hand : l'A.S Saint Brice se voyait confirmée dans le label "argent". C'est Philippe Villain, Président de la commission d'organisation des compétitions qui remet le trophée à Jacky Husson. Tout un symbole, puisque alors qu'il n'était que "benjamin" (10-12 ans) Jacky était son entraîneur... Cette réunion témoigna de la solidarité entre les générations et de l'esprit sportif de tous.



ASSBC badminton

Malgré le grand froid qui nous frappe, le badminton se porte bien. En effet, nous sommes très heureux qu'il y ait toujours autant de jeunes qui soient avides d'apprendre le badminton, et surtout de vaincre leurs entraîneurs. Pour remercier tous ces jeunes ainsi que les moins jeunes, nous avons réalisé courant janvier la galette des rois, pour le plus grand plaisir de tous. Il est temps de féliciter et d'encourager nos 2 équipes UFOLEP, à rester à la deuxième et à la troisième place du classement. Pour finir le club est fier d'annoncer l'arrivée, très prochainement, de maillots floqués aux couleurs de notre ville, mais les photos qui seront dans le prochain numéro seront beaucoup plus parlantes.

Expression des groupes minoritaires

Agir au cœur de notre Ville

Liste d'union de la Gauche

Retrouvailles autour de la sécurité

Les électeurs de droite de notre commune doivent se sentir assez mal aujourd'hui, privés des élus qu'ils ont pourtant élus ! Une première "démission" et puis le ralliement du responsable de la liste « ensemble pour Saint-Brice-Courcelles » à la majorité municipale, sur le thème si controversé de la sécurité.

Les électeurs "divers gauche" de notre commune doivent se sentir assez mal aujourd'hui en remarquant que la majorité qu'ils ont élue reçoit le soutien absolu des représentants de la droite dans le domaine de la sécurité, et l'on sait où cette droite nous a menés sur le sujet !

Il n'est pas ici question de dogmatisme ou de pragmatisme, mais d'électoratisme. Rappelez-vous que dans notre programme municipal, nous proposons la création d'un troisième poste de policier, dans le respect de nos valeurs, prévention et répression associées, pour le bien-être de tous.

Les électeurs de gauche de notre commune doivent se sentir assez bien aujourd'hui en constatant que leurs élus ne sont pas fluctuants et ne flattent pas les tristes idées que sont la stigmatisation et la recherche de boucs-émissaires.

Nous continuerons, malgré les attaques, à défendre les idéaux que sont la solidarité et le partage dans le respect de tous les administrés.

Nous sommes fiers de poursuivre la tâche que vous nous avez confiée, sans succomber, comme d'autres, au chant des sirènes électoralistes.

Avec vous et pour vous,

Marianne Fontalirand-Camprasse
Jacques Blavier,
Florence Verseau-Loreaux

Ensemble pour Saint Brice Courcelles

Ensemble contre l'insécurité

J'ai salué l'initiative de notre Maire de faire adopter un vœu pour lutter plus efficacement contre l'insécurité dans notre commune, lors du dernier conseil municipal.

Nous avons demandé dans ce vœu que j'ai voté deux éléments :

- Une réunion du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
- La prolongation de l'action de la police (rondes policières et interventions rapides).

Est-il normal que le laxisme qui prévaut à Reims en matière de lutte contre l'insécurité ait de telles conséquences dans nos rues ?

Est-il normal qu'aucune initiative, à l'échelle de notre agglomération, n'ait été prise jusque là, alors qu'une large part des problèmes que nous subissons provient du secteur Saint Charles à Reims ?

Est-il normal que notre maire, Vice président de Reims Métropole, doive faire adopter à l'unanimité un vœu, « acte officiel et solennel », pour obtenir une telle réunion qui relève du bon sens ?

Les efforts en matière de vidéoprotection, de sonomètres mis en place par notre commune sont refusés par la ville de Reims, pour des raisons dogmatiques. Et c'est à nous d'en supporter les conséquences, c'est inacceptable !

Il est temps aussi pour la ville de Reims de traiter le problème de l'habitat indigne du secteur Saint Charles, notamment contre la ghettoïsation, source profonde de ces troubles, comme l'a demandé par courrier Alain Lescouet.

Pour le bien-être des habitants du secteur Saint Charles et pour ceux de notre commune, il est temps que chacun assume ses responsabilités et ses délégations.

Salutations républicaines !

Alain Manson

ASSBC Basket-ball que de bons résultats



En ce début d'année 2012 les bons résultats se confirment pour l'ASSBC basket. Félicitons tout particulièrement notre équipe Séniors Filles qui évoluent en Pré-Nationale car elles sont actuellement à la 1^{ère} place de leur poule !! Nos séniors masculins en Pré-Nationale également, continuent leur course au maintien. Félicitons également 2 équipes qui se trouvent sur le podium de leur championnat respectif (Séniors Excellence Masculin et Benjamins Mixte). On encourage nos poussins qui travaillent dur. Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur notre club vous pouvez contacter

M. Lanceleux Jean Luc au 06.98.11.04.80 pour les équipes jeunes ou notre présidente Mme Estelle Casanova au 06.48.08.72.85

Voici le calendrier de nos matches à domicile pour Mars

- Poussins Honneur Mixte : ASSBC vs Union Sportive Fismoise = Samedi 17/03 à 13h30
- Séniors Prénationale masculin : ASSBC 1 vs Basket Club St André les Vergers = Samedi 17/03 à 21h
- Séniors Honneur masculin : ASSBC 3 vs COM Sarry = Dimanche 25/03 à 09h
- Séniors Excellence masculin : ASSBC 2 vs AS Courtisols Basket = Dimanche 25/03 à 11h
- Séniors Prénationale Féminin : ASSBC vs Energie Troyenne = Dimanche 25/03 à 15h
- Benjamins Mixtes : ASSBC vs AS Tardenois = Samedi 31/03 à 13h30
- Séniors Prénationale masculin : ASSBC 1 vs BC Taissy St Léonard = Samedi 31/03 à 21h

Venez nombreux encourager nos joueurs !

ASSBC Foot U19 à l'honneur

Les U19 ont gagné leur billet pour la Promotion d'honneur (niveau régional) grâce notamment à leur victoire 3-0 lors du dernier match de la 1^{ère} phase contre Taissy. C'est la première fois dans l'histoire du club qu'une équipe accède au niveau régional. Les débuts en PH sont difficiles suite à la défaite à Villers-Semeuse mais l'objectif de la saison a été atteint (la montée en PH). La deuxième phase est une juste récompense pour ce groupe qui, l'année dernière, a fini champion de la Marne et vainqueur de la coupe de la Marne.



Twirling bâton



Nous avons commencé notre championnat de France à Mourmelon les 25-26 février 2012, où nous présentions en compétition 14 solos et 3 duos! Nous organisons une **soirée dansante le 10 mars** à la salle des fêtes de la commune. Nos entraînements se déroulent, le lundi de 18h15 à 20h, le mardi de 18h à 20h et le samedi de 14h à 16h30. Nous avons le plaisir cette année de faire pendant l'entraînement du samedi, un atelier couture géré par les mamans qui le souhaitent afin de confectionner les tenues de compétition des athlètes. Les athlètes non débutantes ont participé à un stage hors méthode à l'occasion de Noël organisé par notre ligue à Mourmelon le 18 décembre 2011.

Manifestation 2012

17 mars : soirée cabaret
14 avril : soirée dansante
15 avril : Corrida
20 mai : vide-grenier
26 mai : fête communale
23 juin : feux de la St Jean
1^{er} septembre : Jonglissimo
6 octobre : artistes locaux
1^{er} décembre : Téléthon.

Repas des aînés photos



Durant le repas des aînés, Monsieur le Maire a pris des photos de tous les convives. Presque toutes les photos ont été distribuées. Toutefois si vous n'avez pas reçu votre photo, merci de vous rendre à l'accueil de la Mairie pour que nous puissions vous la faire refaire.

Ramassage des monstres 7 et 21

Pour déposer le verre : des bennes sont situées rue Pasteur.
La déchetterie de Tinquieux, ouverte du lundi au samedi de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 9h à 12h. Réservée aux particuliers, apports limités à 250 kg ou 1 m³ par voyage.

Déchets ménagers

Bac vert, ramassage les lundis et jeudis
Ramassage tri sélectif : bac jaune, tous les jeudis.

Soirée cabaret



retenez
vos
places
pour le
spectacle
du 17

Enquête gestion des déchets

Le service collecte et animation de Reims Métropole effectue en ce moment même une enquête téléphonique auprès de 800 habitants de Saint brice Courcelles. Cette enquête a pour but de connaître les habitudes de consommation des usagers et d'établir un diagnostic du programme de prévention de gestion des déchets.



Mairie services

Ouverture du secrétariat de Mairie

place Roosevelt,
tél. 03 26 09 07 65.

Le matin : du lundi au samedi
de 8h à 12h.

L'après-midi : le lundi de 15h à 18h,
du mardi au vendredi de 13h30 à 18h.

Permanence "Assistante sociale"

assurée le jeudi sans rendez-vous par
Mme Bordes
Espace Jacques Brel,
9, place Jacques Brel
tél 09 64 16 58 00

Permanence "Le Mars"

Prendre rendez-vous directement au :
03 26 89 59 30

Recensement militaire

Les jeunes hommes et filles nés en mars 1996 sont tenus de se faire recenser durant ce mois à partir de leur date d'anniversaire. Ils doivent se munir de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Il leur sera alors délivré une attestation de recensement. Ce document sera exigé lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité Publique, il faudra donc le conserver soigneusement.

Liste des objets trouvés à retirer en Mairie

Si vous avez perdu un objet sur le territoire de la commune, consultez la liste des objets trouvés. Elle est disponible en Mairie.

Bibliothèque Vacances d'hiver

mardi : 9h15-12h/14h-18h30

mercredi : 9h-12h/14h-17h30

vendredi : 9h-12h/14h-18h30

samedi : 9h30-12h15/14h-17h30

La première semaine des vacances, du mardi 28 février au samedi 3 mars, la bibliothèque sera fermée.

Consultation jeunes enfants

Assurée par le Dr Schvartz et Mme Segura à la halte garderie, 4 rue de la Commune les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois. Lundis 5 et 19 mars.